

Titre pro Maçon en voirie et réseaux divers en apprentissage (RNCP38080)

Cette formation est accessible par blocs de compétences indépendants et éligible au compte personnel de formation (C.P.F).

Par la voie de l'apprentissage, les formations sont gratuites pour l'apprenant.

Possibilité en option de présenter le SST, des CACES.

Objectifs

1. Réaliser les travaux de préparation et réaliser les couches structurantes d'une voirie
2. Construire des ouvrages de petite maçonnerie et poser des éléments manufacturés de voirie
3. Construire les réseaux enterrés de faible profondeur en tranchée ouverte

Validation de l'AIPR opérateur



Durée

420.00 Heures

60 Jours

Pré Requis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis particulier.

Parcours pédagogique

OBJECTIF GÉNÉRAL

1. Réaliser les travaux de préparation et réaliser les couches structurantes d'une voirie
2. Construire des ouvrages de petite maçonnerie et poser des éléments manufacturés de voirie
3. Construire les réseaux enterrés de faible profondeur en tranchée ouverte

Validation de l'AIPR opérateur

Validation du titre pro Maçon VRD.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

1. Réaliser les travaux de préparation et réaliser les couches structurantes d'une voirie
2. Construire des ouvrages de petite maçonnerie et poser des éléments manufacturés de voirie
3. Construire les réseaux enterrés de faible profondeur en tranchée ouverte

Validation de l'AIPR opérateur

Validation du titre pro Maçon VRD.

PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis particulier.

CONTENU

1. Réaliser les travaux de préparation et réaliser les couches structurantes d'une voirie
Effectuer les opérations préalables aux interventions en sécurité sur un chantier d'un aménagement urbain ou rural.
Réaliser les implantations secondaires des ouvrages de voirie et de réseaux.
Suivre les terrassements et le réglage mécanique de couches structurantes de voiries ou le remblaiement de tranchées.
Régler manuellement des couches structurantes d'une partie de voirie.
Compacter des couches structurantes d'une partie de voirie ou le remblai d'une tranchée de faible profondeur.

2. Construire des ouvrages de petite maçonnerie et poser des éléments manufacturés de voirie
Construire des petits ouvrages maçonnés d'un aménagement urbain ou rural.
Poser des pavés et des dalles manufacturées.
Réaliser un dallage béton pour un ouvrage de voirie d'un aménagement urbain ou rural.
Mettre en œuvre des produits manufacturés de type bordures, caniveaux.

3. Construire les réseaux enterrés de faible profondeur en tranchée ouverte
Poser les gaines, les fourreaux et les chambres de tirage pour les réseaux courant faible.
Poser les gaines et les chambres de tirage pour les réseaux courant fort.
Poser un collecteur d'eaux pluviales et réaliser les branchements

Arrêté du 7 septembre 2023 relatif au titre professionnel de maçon en voirie et réseaux divers

ECIR FORMATION - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 93130003813

ECIR FORMATION

Pont Royal Sud - 552 Route du Gros Mourre - 13370 MALLEMORT
Tél. : 0490594205 - Site internet : www.ecirformation.fr - e-mail : contact@poleformation-tp.fr
Association loi 1901 - N° Siret : 78273830600011 - N° TVA Intra. : FR33782738306 - Code NAF : 8559A

Objectifs pédagogiques

1. Réaliser les travaux de préparation et réaliser les couches structurantes d'une voirie
2. Construire des ouvrages de petite maçonnerie et poser des éléments manufacturés de voirie
3. Construire les réseaux enterrés de faible profondeur en tranchée ouverte

Validation de l'AIPR opérateur

Validation du titre pro Maçon VRD.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Salle de cours équipée (vidéo...),
- Remise du cours dispensé sur support papier,
- Terrain d'application équipé de différents postes de travail,

Méthodes et modalités d'évaluation

- Feuille d'émargement journalière
- Mise en situation et contrôle des aptitudes avec grille de suivi et carnet d'alternance
- Présentation aux Titres Professionnels de Maçon VRD sur une durée de 3 jours en présence d'un jury composé de deux professionnels
- Clôture de stage, fiche de satisfaction du stagiaire
- AIPR opérateur nécessaire pour la présentation à l'examen
- Attestation de stage

Modalités d'Accessibilité

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap (locaux, adaptation des moyens de la prestation). Veuillez contacter le Référent handicap M.Olivier PRAT 06.84.24.05.76. / olivier.prat@ecirtp.fr

Effectif

De 1 à 1 Personnes



Contactez-nous !

Julie JURAMY
DEVELOPPEUR DE L'ALTERNANCE

Tél. : 04 90 59 49 21
Mail : julie.juramy@ecirtp.fr